

qu'elle prenait. Ainsi, quoi que fissent les hérétiques, ils ne la pouvaient cacher aux païens. Elle leur ouvrait son sein par toute la terre : ils y accouraient en foule. Quelques-uns d'eux se perdaient peut-être dans les sentiers détournés : mais l'Église catholique était la grande voie où entraient toujours la plupart de ceux qui cherchaient Jésus-Christ ; et l'expérience a fait voir que c'était à elle qu'il était donné de rassembler les Gentils. C'était elle aussi que les empereurs infidèles attaquaient de toute leur force. Origène nous apprend que peu d'hérétiques ont eu à souffrir pour la foi¹. Saint Justin, plus ancien que lui, a remarqué que la persécution épargnait les marcionites et les autres hérétiques². Les païens ne persécutaient que l'Église qu'ils voyaient s'étendre par toute la terre, et ne connaissaient qu'elle seule pour l'Église de Jésus-Christ. Qu'importe qu'on lui arrachât quelques branches ? sa bonne sève ne se perdait pas pour cela : elle poussait par d'autres endroits, et le retranchement du bois superflu ne faisait que rendre ses fruits meilleurs. En effet, si on considère l'histoire de l'Église, on verra que toutes les fois qu'une hérésie l'a diminuée, elle a réparé ses pertes, et en s'étendant au dehors, et en augmentant au dedans la lumière et la piété, pendant qu'on a vu sécher en des coins écartés les branches coupées. Les œuvres des hommes ont péri malgré l'enfer qui les soutenait : l'œuvre de Dieu a subsisté : l'Église a triomphé de l'idolâtrie et de toutes les erreurs.

CHAPITRE XXVII.

Réflexion générale sur la suite de la religion, et sur le rapport qu'il y a entre les livres de l'Écriture.

Cette Église toujours attaquée, et jamais vaincue, est un miracle perpétuel, et un témoignage éclatant de l'immutabilité des conseils de Dieu. Au milieu de l'agitation des choses humaines, elle se soutient toujours avec une force invincible, en sorte que, par une suite non interrompue depuis près de dix-sept cents ans, nous la voyons remonter jusqu'à Jésus-Christ, dans lequel elle a recueilli la succession de l'ancien peuple, et se trouve réunie aux prophètes et aux patriarches.

Ainsi tant de miracles étonnants, que les anciens Hébreux ont vus de leurs yeux, servent encore aujourd'hui à confirmer notre foi. Dieu, qui les a faits pour rendre témoignage à son unité et à sa toute-puissance, que pouvait-il faire de plus authentique pour en conserver la mémoire, que de laisser entre les mains de tout un grand peu-

¹ Orig. cont. Cels. lib. vii, n° 40, t. 1, p. 722.

² Just. Apol. II, nunc 1, n° 26, p. 59.

ple les actes qui les attestent rédigés par l'ordre des temps ? C'est ce que nous avons encore dans les livres de l'Ancien Testament, c'est-à-dire, dans les livres les plus anciens qui soient au monde ; dans les livres qui sont les seuls de l'antiquité où la connaissance du vrai Dieu soit enseignée, et son service ordonné ; dans les livres que le peuple juif a toujours si religieusement gardés, et dont il est encore aujourd'hui l'invincible porteur par toute la terre.

Après cela, faut-il croire les fables extravagantes des auteurs profanes sur l'origine d'un peuple si noble et si ancien ? Nous avons déjà remarqué que l'histoire de sa naissance et de son empire finit où commence l'histoire grecque ; en sorte qu'il n'y a rien à espérer de ce côté-là pour éclaircir les affaires des Hébreux. Il est certain que les Juifs et leur religion ne furent guère connus des Grecs qu'après que leurs livres sacrés eurent été traduits en cette langue, et qu'ils furent eux-mêmes répandus dans les villes grecques, c'est-à-dire, deux à trois cents ans avant Jésus-Christ. L'ignorance de la Divinité était alors si profonde parmi les Gentils, que leurs plus habiles écrivains ne pouvaient pas même comprendre quel Dieu adoraient les Juifs. Les plus équitables leur donnaient pour Dieu les nues et le ciel, parce qu'ils y levaient souvent les yeux, comme au lieu où se déclarait le plus hautement la toute-puissance de Dieu, et où il avait établi son trône. Au reste, la religion judaïque était si singulière et si opposée à toutes les autres ; les lois, les sabbats, les fêtes et toutes les mœurs de ce peuple étaient si particulières, qu'ils s'attirèrent bientôt la jalousie et la haine de ceux parmi lesquels ils vivaient. On les regardait comme une nation qui condamnait toutes les autres. La défense qui leur était faite de communiquer avec les Gentils en tant de choses, les rendait aussi odieux qu'ils paraissaient méprisables. L'union qu'on voyait entre eux, la relation qu'ils entretenaient tous si soigneusement avec le chef de leur religion, c'est-à-dire, Jérusalem, son temple et ses pontifes, et les dons qu'ils y envoyaient de toutes parts, les rendaient suspects ; ce qui, joint à l'ancienne haine des Égyptiens contre ce peuple si maltraité de leurs rois et délivré par tant de prodiges de leur tyrannie, fit inventer des contes inouis sur son origine, que chacun cherchait à sa fantaisie, aussi bien que les interprétations de leurs cérémonies, qui étaient si particulières, et qui paraissaient si bizarres lorsqu'on n'en connaissait pas le fond et les sources. La Grèce, comme on sait, était ingénieuse à se tromper et à s'amuser agréablement elle-même ; et de tout cela sont venues les fables

¹ Époque VIII, an de Rome 305. Voyez ci-dessus p. 143.

que l'on trouve dans Justin, dans Tacite, dans Diodore de Sicile, et dans les autres de pareille date qui ont paru curieux dans les affaires des Juifs, quoiqu'il soit plus clair que le jour qu'ils écrivaient sur des bruits confus, après une longue suite de siècles interposés, sans connaître leurs lois, leur religion, leur philosophie ; sans avoir entendu leurs livres, et peut-être sans les avoir seulement ouverts.

Cependant, malgré l'ignorance et la calomnie, il demeurera pour constant que le peuple Juif est le seul qui ait connu dès son origine le Dieu créateur du ciel et de la terre ; le seul par conséquent qui devait être le dépositaire des secrets divins. Il les a aussi conservés avec une religion qui n'a point d'exemple. Les livres que les Égyptiens et les autres peuples appelaient divins, sont perdus il y a longtemps, et à peine nous en reste-t-il quelque mémoire confuse dans les histoires anciennes. Les livres sacrés des Romains, où Numa, auteur de leur religion, en avait écrit les mystères, ont péri par les mains des Romains mêmes, et le sénat les fit brûler comme tendants à renverser la religion¹. Ces mêmes Romains ont à la fin laissé périr les livres Sibyllins, si longtemps révévés parmi eux comme prophétiques, et où ils voulaient qu'on crût qu'ils trouvaient les décrets des dieux immortels sur leur empire, sans pour tant en avoir jamais montré au public, je ne dis pas un seul volume, mais un seul oracle. Les Juifs ont été les seuls dont les Écritures sacrées ont été d'autant plus en vénération, qu'elles ont été plus connues. De tous les peuples anciens, ils sont le seul qui ait conservé les monuments primitifs de sa religion, quoiqu'ils fussent pleins des témoignages de leur infidélité et de celle de leurs ancêtres. Et aujourd'hui encore ce même peuple reste sur la terre pour porter à toutes les nations où il a été dispersé, avec la suite de la religion, les miracles et les prédictions qui la rendent inébranlable.

Quand Jésus-Christ est venu, et qu'envoyé par son Père pour accomplir les promesses de la loi, il a confirmé sa mission et celle de ses disciples par des miracles nouveaux, ils ont été écrits avec la même exactitude. Les actes en ont été publiés à toute la terre ; les circonstances des temps, des personnes et des lieux ont rendu l'examen facile à quiconque a été soigneux de son salut. Le monde s'est informé, le monde a cru ; et si peu qu'on ait considéré les anciens monuments de l'Église, on avouera que jamais affaire n'a été jugée avec plus de réflexion et de connaissance.

Mais dans le rapport qu'ont ensemble les livres

¹ Tit. Liv. lib. xl, cap. xxix. Varr. lib. de cultu Deor. apud Aug. de Civ. Dei, lib. vii, cap. xxxiv, t. vii, col. 187.

des deux Testaments, il y a une différence à considérer ; c'est que les livres de l'ancien peuple ont été composés en divers temps. Autres sont les temps de Moïse, autres ceux de Josué et des Juges, autres ceux des Rois : autres ceux où le peuple a été tiré d'Égypte, et où il a reçu la loi ; autres ceux où il a conquis la terre promise, autres ceux où il y a été rétabli par des miracles visibles. Pour convaincre l'incrédulité d'un peuple attaché aux sens, Dieu a pris une longue étendue de siècles durant lesquels il a distribué ses miracles et ses prophètes, afin de renouveler souvent les témoignages sensibles par lesquels il attestait ses vérités saintes. Dans le Nouveau Testament il a suivi une autre conduite. Il ne veut plus rien révéler de nouveau à son Église après Jésus-Christ. En lui est la perfection et la plénitude ; et tous les livres divins qui ont été composés dans la nouvelle alliance, l'ont été au temps des apôtres.

C'est-à-dire, que le témoignage de Jésus-Christ, et de ceux que Jésus-Christ même a daigné choisir pour témoins de sa résurrection, a suffi à l'Église chrétienne. Tout ce qui est venu depuis l'a édifiée ; mais elle n'a regardé comme purement inspiré de Dieu que ce que les apôtres ont écrit, ou ce qu'ils ont confirmé par leur autorité.

Mais dans cette différence qui se trouve entre les livres des deux Testaments, Dieu a toujours gardé cet ordre admirable, de faire écrire les choses dans le temps qu'elles étaient arrivées, ou que la mémoire en était récente. Ainsi ceux qui les savaient les ont écrites ; ceux qui les savaient ont reçu les livres qui en rendaient témoignage : les uns et les autres les ont laissées à leurs descendants comme un héritage précieux ; et la pieuse postérité les a conservés.

C'est ainsi que s'est formé le corps des Écritures saintes tant de l'Ancien que du Nouveau Testament : Écritures qu'on a regardées, dès leur origine, comme véritables en tout, comme données de Dieu même, et qu'on a aussi conservées avec tant de religion, qu'on n'a pas cru pouvoir sans impiété y altérer une seule lettre.

C'est ainsi qu'elles sont venues jusqu'à nous, toujours saintes, toujours sacrées, toujours inviolables ; conservées les unes par la tradition constante du peuple juif, et les autres par la tradition du peuple chrétien, d'autant plus certaine, qu'elle a été confirmée par le sang et par le martyre tant de ceux qui ont écrit ces livres divins, que de ceux qui les ont reçus.

Saint Augustin et les autres Pères demandent sur la foi de qui nous attribuons les livres profanes à des temps et à des auteurs certains¹.

¹ Aug. cont. Faust. lib. xi, cap. II ; xxxii, xxi ; xxxiii, xi, t. viii, col. 218, 462 et seqq.

Chacun répond aussitôt que les livres sont distingués par les différents rapports qu'ils ont aux lois, aux coutumes, aux histoires d'un certain temps, par le style même qui porte imprimé le caractère des âges et des auteurs particuliers; plus que tout cela par la foi publique, et par une tradition constante. Toutes ces choses concourent à établir les livres divins, à en distinguer les temps, à en marquer les auteurs; et plus il y a eu de religion à les conserver dans leur entier, plus la tradition qui nous les conserve est incontestable¹.

Aussi a-t-elle toujours été reconnue, non-seulement par les orthodoxes, mais encore par les hérétiques, et même par les infidèles. Moïse a toujours passé dans tout l'Orient, et ensuite dans tout l'univers, pour le législateur des Juifs, et pour l'auteur des livres qu'ils lui attribuent. Les Samaritains, qui les ont reçus des dix tribus séparées, les ont conservés aussi religieusement que les Juifs: leur tradition et leur histoire est constante, et il ne faut que repasser sur quelques endroits de la première partie² pour en voir toute la suite.

Deux peuples si opposés n'ont pas pris l'un de l'autre ces livres divins; tous les deux les ont reçus de leur origine commune, dès les temps de Salomon et de David. Les anciens caractères hébreux, que les Samaritains retiennent encore, montrent assez qu'ils n'ont pas suivi Esdras qui les a changés. Ainsi le Pentateuque des Samaritains et celui des Juifs sont deux originaux complets, indépendants l'un de l'autre. La parfaite conformité qu'on y voit dans la substance du texte, justifie la bonne foi des deux peuples. Ce sont des témoins fidèles qui conviennent sans s'être entendus, ou, pour mieux dire, qui conviennent malgré leurs inimitiés, et que la seule tradition immémoriale de part et d'autre a unis dans la même pensée.

Ceux donc qui ont voulu dire, quoique sans aucune raison, que ces livres étant perdus, ou n'ayant jamais été, ont été ou rétablis, ou composés de nouveau, ou altérés par Esdras. outre qu'ils sont démentis par Esdras même, le sont aussi par le Pentateuque qu'on trouve encore aujourd'hui entre les mains des Samaritains tel que l'avaient lu, dans les premiers siècles, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, et les autres auteurs ecclésiastiques; tel que ces peuples l'avaient conservé dès leur origine: et une secte si faible

¹ *Iren. adv. Hæres. lib. III, cap. 1, II, p. 173, etc. Tertull. adv. Marc. lib. IV, cap. 1, IV, V. Aug. de utilit. cred. cap. III, XVII, n° 5, 35, t. VIII, col. 48, 68. Cont. Faustum Manichæum, lib. XXII, cap. LXXXIX; XXVIII, IV; XXXII, XXXIII, ibid. col. 409, 439 et seq. Cont. adv. Leg. et Proph. lib. I, cap. XX, n° 39, etc.; ibid. col. 570.*

² Voyez ci-dessus 1^{re} part. Époques VII, VIII, IX, au du monde 3000, et de Rome 218, 305, 601, 624, etc.

semble ne durer si longtemps que pour rendre ce témoignage à l'antiquité de Moïse.

Les auteurs qui ont écrit les quatre Évangiles ne reçoivent pas un témoignage moins assuré du consentement unanime des fidèles, des païens et des hérétiques. Ce grand nombre de peuples divers, qui ont reçu et traduit ces livres divins aussitôt qu'ils ont été faits, conviennent tous de leur date et de leurs auteurs. Les païens n'ont pas contredit cette tradition. Ni Celse qui a attaqué ces livres sacrés, presque dans l'origine du christianisme; ni Julien l'Apostat, quoiqu'il n'ait rien ignoré ni rien omis de ce qui pouvait les décrier; ni aucun autre païen ne les a jamais soupçonnés d'être supposés: au contraire, tous leur ont donné les mêmes auteurs que les chrétiens. Les hérétiques, quoique accablés par l'autorité de ces livres, n'osaient dire qu'ils ne fussent pas des disciples de Notre-Seigneur. Il y a eu pourtant de ces hérétiques qui ont vu les commencements de l'Église, et aux yeux desquels ont été écrits les livres de l'Évangile. Ainsi la fraude, s'il y en eût pu avoir, eût été éclairée de trop près pour réussir. Il est vrai qu'après les apôtres, et lorsque l'Église était déjà étendue par toute la terre, Marcion et Manès, constamment les plus téméraires et les plus ignorants de tous les hérétiques, malgré la tradition venue des apôtres, continuée par leurs disciples et par les évêques à qui ils avaient laissé leur chaire et la conduite des peuples, et reçue unanimement par toute l'Église chrétienne, osèrent dire que trois Évangiles étaient supposés, et que celui de saint Luc, qu'ils préféraient aux autres, on ne sait pourquoi, puisqu'il n'était pas venu par une autre voie, avait été falsifié. Mais quelles preuves en donnaient-ils? de pures visions, nuls faits positifs. Ils disaient, pour toute raison, que ce qui était contraire à leurs sentiments devait nécessairement avoir été inventé par d'autres que par les apôtres, et alléguaient pour toute preuve les opinions mêmes qu'on leur contestait; opinions d'ailleurs si extravagantes, et si manifestement insensées, qu'on ne sait encore comment elles ont pu entrer dans l'esprit humain. Mais, certainement, pour accuser la bonne foi de l'Église, il fallait avoir en main des originaux différents des siens, ou quelque preuve constante. Interpellés d'en produire, eux et leurs disciples, ils sont demeurés muets¹, et ont laissé par leur silence une preuve indubitable qu'au second siècle du christianisme, où ils écrivaient, il n'y avait pas seulement un indice de fausseté, ni la moindre conjecture qu'on pût opposer à la tradition de l'Église.

Que dirai-je du consentement des livres de l'Écriture, et du témoignage admirable que tous

¹ *Iren. Tertull. Aug. loc. cit.*

les temps du peuple de Dieu se donnent les uns aux autres? Les temps du second temple supposent ceux du premier, et nous ramènent à Salomon. La paix n'est venue que par les combats; et les conquêtes du peuple de Dieu nous font remonter jusqu'aux Juges, jusqu'à Josué, et jusqu'à la sortie d'Égypte. En regardant tout un peuple sortir d'un royaume où il était étranger, on se souvient comment il y était entré. Les douze patriarches paraissent aussitôt; et un peuple qui ne s'est jamais regardé que comme une seule famille, nous conduit naturellement à Abraham qui en est la tige. Ce peuple est-il plus sage et moins porté à l'idolâtrie après le retour de Babylone; c'était l'effet naturel d'un grand châtement, que ses fautes passées lui avaient attiré. Si ce peuple se glorifie d'avoir vu durant plusieurs siècles des miracles que les autres peuples n'ont jamais vus, il peut aussi se glorifier d'avoir eu la connaissance de Dieu, qu'aucun autre peuple n'avait. Que veut-on que signifie la circoncision, et la fête des Tabernacles, et la pâque, et les autres fêtes célébrées dans la nation de temps immémorial, sinon les choses qu'on trouve marquées dans le livre de Moïse? Qu'un peuple distingué des autres par une religion et par des mœurs si particulières, qui conserve dès son origine, sur le fondement de la création et sur la foi de la Providence, une doctrine si suivie et si élevée, une mémoire si vive d'une longue suite de faits si nécessairement enchaînés, des cérémonies si réglées et des coutumes si universelles, ait été sans une histoire qui lui marquât son origine et sans une loi qui lui prescrivit ses coutumes pendant mille ans qu'il est demeuré en état; et qu'Esdras ait commencé à lui vouloir donner tout à coup, sous le nom de Moïse, avec l'histoire de ses antiquités, la loi qui formait ses mœurs, quand ce peuple devenu captif a vu son ancienne monarchie renversée de fond en comble: quelle fable plus incroyable pourrait-on jamais inventer? et peut-on y donner créance, sans joindre l'ignorance au blasphème?

Pour perdre une telle loi, quand on l'a une fois reçue, il faut qu'un peuple soit exterminé, ou que par divers changements il en soit venu à n'avoir plus qu'une idée confuse de son origine, de sa religion, et de ses coutumes. Si ce malheur est arrivé au peuple juif, et que la loi si connue sous Sédécias se soit perdue soixante ans après, malgré les soins d'un Ézéchiël, d'un Jérémie, d'un Baruch, d'un Daniel, qui ont un recours perpétuel à cette loi, comme à l'unique fondement de la religion et de la police de leur peuple; si, dis-je, la loi s'est perdue malgré ces grands hommes,

sans compter les autres, et dans le temps que la même loi avait ses martyrs, comme le montrent les persécutions de Daniel et des trois enfants; si cependant, malgré tout cela, elle s'est perdue en si peu de temps, et demeure si profondément oubliée qu'il soit permis à Esdras de la rétablir à sa fantaisie: ce n'était pas le seul livre qu'il lui fallait fabriquer. Il lui fallait composer en même temps tous les prophètes anciens et nouveaux, c'est-à-dire, ceux qui avaient écrit et devant et durant la captivité; ceux que le peuple avait vus écrire, aussi bien que ceux dont il conservait la mémoire; et non-seulement les prophètes, mais encore les livres de Salomon et les Psaumes de David, et tous les livres d'histoire; puisqu'à peine se trouvera-t-il dans toute cette histoire un seul fait considérable, et dans tous ces autres livres un seul chapitre, qui, détaché de Moïse, tel que nous l'avons, puisse subsister un seul moment. Tout y parle de Moïse, tout y est fondé sur Moïse; et la chose devait être ainsi, puisque Moïse et sa loi, et l'histoire qu'il a écrite, était en effet dans le peuple juif tout le fondement de la conduite publique et particulière. C'était en vérité à Esdras une merveilleuse entreprise, et bien nouvelle dans le monde, de faire parler en même temps avec Moïse tant d'hommes de caractère et de style différent, et chacun d'une manière uniforme et toujours semblable à elle-même; et faire acroire tout à coup à tout un peuple que ce sont là les livres anciens qu'il a toujours révévés, et les nouveaux qu'il a vu faire, comme s'il n'avait jamais ouï parler de rien et que la connaissance du temps présent, aussi bien que celle du temps passé, fût tout à coup abolie. Tels sont les prodiges qu'il faut croire, quand on ne veut pas croire les miracles du Tout-Puissant, ni recevoir le témoignage par lequel il est constant qu'on a dit à tout un grand peuple qu'il les avait vus de ses yeux.

Mais si ce peuple est revenu de Babylone dans la terre de ses pères si nouveau et si ignorant, qu'à peine se souvint-il qu'il eût été, en sorte qu'il ait reçu sans examiner tout ce qu'Esdras aura voulu lui donner; comment donc voyons-nous dans le livre qu'Esdras a écrit¹, et dans celui de Néhémias son contemporain, tout ce qu'on y dit des livres divins? Qui aurait pu les ouïr parler de la loi de Moïse en tant d'endroits, et publiquement, comme d'une chose connue de tout le monde, et que tout le monde avait entre ses mains? Eussent-ils osé régler par là les fêtes, les sacrifices, les cérémonies, la forme de l'autel rebâti, les mariages, la police, et en un mot tou-

¹ I. *Esdr.* III, VII, IX, X. II. *Esdr.* V, VIII, IX, X, XII, XIII.

tes choses, en disant sans cesse que tout se faisait « selon qu'il était écrit » dans la loi de Moïse ser-
« viteur de Dieu » ? »

Esdras y est nommé comme « docteur en la
« loi que Dieu avait donnée à Israël par Moïse ; »
et c'est suivant cette loi, comme par la règle
qu'il avait entre ses mains, qu'Artaxerxe lui
ordonne de visiter, de régler et de réformer le
peuple en toutes choses. Ainsi l'on voit que les
Gentils mêmes connaissaient la loi de Moïse
comme celle que tout le peuple et tous ses doc-
teurs regardaient de tout temps comme leur rè-
gle. Les prêtres et les lévites sont disposés par
les villes ; leurs fonctions et leur rang sont ré-
glés « selon qu'il était écrit dans la loi de Moïse. »
Si le peuple fait pénitence, c'est des transgres-
sions qu'il avait commises contre cette loi : s'il
renouvelle l'alliance avec Dieu par une souscrip-
tion expresse de tous les particuliers, c'est sur
le fondement de la même loi, qui pour cela est
« lue hautement, distinctement, et intelligible-
« ment, soir et matin durant plusieurs jours, à
« tout le peuple assemblé exprès, » comme la loi
de leurs pères ; tant hommes que femmes enten-
dant pendant la lecture, et reconnaissant les pré-
ceptes qu'on leur avait appris dès leur enfance.
Avec quel front Esdras aurait-il fait lire à tout
un grand peuple, comme connu, un livre qu'il
venait de forger ou d'accommoder à sa fantaisie,
sans que personne y remarquât la moindre er-
reur, ou le moindre changement ? Toute l'histoire
des siècles passés était répétée depuis le livre de
la Genèse jusqu'au temps où l'on vivait. Le peu-
ple, qui si souvent avait secoué le joug de cette
loi, se laisse charger de ce lourd fardeau sans
peine et sans résistance, convaincu par expé-
rience que le mépris qu'on en avait fait avait
attiré tous les maux où on se voyait plongé. Les
usures sont réprimées selon le texte de la loi,
les propres termes en étaient cités ; les mariages
contractés sont cassés, sans que personne récla-
mât. Si la loi eût été perdue, ou en tout cas
oubliée, aurait-on vu tout le peuple agir natu-
rellement en conséquence de cette loi, comme
l'ayant eue toujours présente ? Comment est-ce
que tout ce peuple pouvait écouter Aggée, Zacha-
rie et Malachie qui prophétisaient alors, qui
comme les autres prophètes leurs prédécesseurs
ne leur prêchaient que « Moïse et la loi que
« Dieu lui avait donnée en Horeb » : » et cela
comme une chose connue et de tout temps en
vigueur dans la nation ? Mais comment, dit-on,
dans le même temps, et dans le retour du peu-

¹ I. Esdr. III, 2. II. Esdr. VIII, XIII, etc.

² Mal. IV, 4.

ple, que tout ce peuple admira l'accomplisse-
ment de l'oracle de Jérémie touchant les soixante-
dix ans de captivité ? Ce Jérémie, qu'Esdras
venait de forger avec tous les autres prophètes,
comment a-t-il tout d'un coup trouvé créance ?
Par quel artifice nouveau a-t-on pu persuader à
tout un peuple, et aux vieillards qui avaient vu
ce prophète, qu'ils avaient toujours attendu la
délivrance miraculeuse qu'il leur avait annoncée
dans ses écrits ? Mais tout cela sera encore sup-
posé : Esdras et Néhémias n'auront point écrit
l'histoire de leur temps ; quelque autre l'aura
faite sous leur nom ; et ceux qui ont fabriqué tous
les autres livres de l'Ancien Testament auront été
si favorisés de la postérité, que d'autres faus-
saires leur en auront supposé à eux-mêmes, pour
donner créance à leur imposture.

On aura honte sans doute de tant d'extrava-
gances ; et au lieu de dire qu'Esdras ait fait tout
d'un coup paraître tant de livres si distingués les
uns des autres par les caractères du style et du
temps, on dira qu'il y aura pu insérer les mira-
cles et les prédictions qui les font passer pour
divins : erreur plus grossière encore que la précé-
dente, puisque ces miracles et ces prédictions
sont tellement répandus dans tous ces livres,
avec tant de tours divers et une si grande variété
de fortes figures ; en un mot, en font tellement
tout le corps, qu'il faut n'avoir jamais seulement
ouvert ces saints livres, pour ne voir pas qu'il
est encore plus aisé de les refondre, pour ainsi
dire tout à fait, que d'y insérer les choses que les
incrédulés sont si fâchés d'y trouver. Et quand
même on leur aurait accordé tout ce qu'ils de-
mandent, le miraculeux et le divin est tellement
le fond de ces livres, qu'il s'y retrouverait en-
core, malgré qu'on en eût. Qu'Esdras, si on
veut, y ait ajouté après coup les prédictions des
choses déjà arrivées de son temps : celles qui se
sont accomplies depuis, par exemple sous Antio-
chus et les Machabées, et tant d'autres que l'on
a vues, qui les aura ajoutées ? Dieu aura peut-
être donné à Esdras le don de prophétie, afin que
l'imposture d'Esdras fût plus vraisemblable, et
on aimera mieux qu'un faussaire soit prophète,
qu'Isaïe, ou que Jérémie, ou que Daniel ; ou bien
chaque siècle aura porté un faussaire heureux,
que tout le peuple en aura cru ; et de nouveaux
imposteurs, par un zèle admirable de religion,
auront sans cesse ajouté aux livres divins, après
même que le canon en aura été clos, qu'ils se se-
ront répandus avec les Juifs par toute la terre, et
qu'on les aura traduits en tant de langues étran-

¹ II. P. Tr. XXXVI, 21, 22. I. Esdr. I, 1.

gères. N'eût-ce pas été, à force de vouloir établir
la religion, la détruire par les fondements ? Tout
un peuple laisse-t-il donc changer si facilement
ce qu'il croit être divin, soit qu'il le croie par
raison ou par erreur ? Quelqu'un peut-il espérer
de persuader aux chrétiens, ou même aux Turcs,
d'ajouter un seul chapitre ou à l'Évangile, ou à
l'Alcoran ? Mais peut-être que les Juifs étaient
plus dociles que les autres peuples, ou qu'ils
étaient moins religieux à conserver leurs saints
livres ? Quels monstres d'opinion se faut-il mettre
dans l'esprit, quand on veut secouer le joug de
l'autorité divine, et ne régler ses sentiments, non
plus que ses mœurs, que par sa raison égarée !

CHAPITRE XXIII.

Les difficultés qu'on forme contre l'Écriture sont aisées à
vaincre par les hommes de bon sens et de bonne foi.

Qu'on ne dise pas que la discussion de ces
faits est embarrassante : car, quand elle le serait,
il faudrait ou s'en rapporter à l'autorité de l'Église
et à la tradition de tant de siècles, ou pousser
l'examen jusqu'au bout, et ne pas croire qu'on
en fût quitte pour dire qu'il demande plus de
temps qu'on n'en veut donner à son salut. Mais
au fond, sans remuer avec un travail infini les
livres des deux Testaments, il ne faut que lire le
livre des Psaumes, où sont recueillis tant d'an-
ciens cantiques du peuple de Dieu, pour y voir,
dans la plus divine poésie qui fut jamais, des
monuments immortels de l'histoire de Moïse, de
celle des juges, de celle des rois, imprimés par
le chant et par la mesure dans la mémoire des
hommes. Et pour le Nouveau Testament, les
seules Épîtres de saint Paul, si vives, si origina-
les, si fort du temps, des affaires et des mouve-
ments qui étaient alors, et enfin d'un caractère
si marqué ; ces Épîtres, dis-je, reçues par les
Églises auxquelles elles étaient adressées, et de
là communiquées aux autres Églises, suffiraient
pour convaincre les esprits bien faits, que tout
est sincère et original dans les Écritures que les
apôtres nous ont laissées.

Aussi se soutiennent-elles les unes les autres
avec une force invincible. Les Actes des Apôtres
ne font que continuer l'Évangile ; leurs Épîtres le
supposent nécessairement : mais afin que tout soit
d'accord, et les Actes, et les Épîtres, et les Évan-
giles, réclament partout les anciens livres des
Juifs¹. Saint Paul et les autres apôtres ne cessent
d'alléguer ce que *Moïse a dit*, ce qu'il *a écrit*², ce
que les prophètes ont dit et écrit après Moïse.
Jésus-Christ appelle en témoignage la *loi de*

¹ Act. III, 22 ; VII, 22, etc.

² Rom. X, 5, 19.

*Moïse, les prophètes et les Psaumes*³, comme
des témoins qui déposent tous de la même vérité.
S'il veut expliquer ses mystères, *il commence
par Moïse et par les prophètes*⁴ ; et quand il dit
aux Juifs que *Moïse a écrit de lui*⁵, il pose pour
fondement ce qu'il y avait de plus constant par-
mi eux, et les ramène à la source même de leurs
traditions.

Voyons néanmoins ce qu'on oppose à une au-
torité si reconnue, et au consentement de tant de
siècles : car puisque de nos jours on a bien osé
publier en toute sorte de langues des livres contre
l'Écriture, il ne faut point dissimuler ce qu'on
dit pour décrier ses antiquités. Que dit-on donc
pour autoriser la supposition du Pentateuque, et
que peut-on objecter à une tradition de trois mille
ans, soutenue par sa propre force et par la suite
des choses ? Rien de suivi, rien de positif, rien
d'important ; des chicanes sur des nombres, sur
des lieux, ou sur des noms : et de telles observa-
tions, qui dans toute autre matière ne passeraient
tout au plus que pour de vaines curiosités inca-
pables de donner atteinte au fond des choses,
nous sont ici alléguées comme faisant la déci-
sion de l'affaire la plus sérieuse qui fut jamais.

Il y a, dit-on, des difficultés dans l'histoire de
l'Écriture. Il y en a sans doute qui n'y seraient
pas si le livre était moins ancien, ou s'il avait été
supposé, comme on l'ose dire, par un homme
habile et industrieux ; si l'on eût été moins reli-
gieux à le donner tel qu'on le trouvait, et qu'on
eût pris la liberté d'y corriger ce qui faisait de la
peine. Il y a les difficultés que fait un long temps,
lorsque les lieux ont changé de nom ou d'état,
lorsque les dates sont oubliées, lorsque les généa-
logies ne sont plus connues, qu'il n'y a plus de
remède aux fautes qu'une copie tant soit peu né-
gligée introduit si aisément en de telles choses,
ou que des faits échappés à la mémoire des hom-
mes laissent de l'obscurité dans quelque partie
de l'histoire. Mais enfin cette obscurité est-elle
dans la suite même, ou dans le fond de l'affaire ?
Nullement : tout y est suivi ; et ce qui reste d'obs-
cur ne sert qu'à faire voir dans les livres saints
une antiquité plus vénérable.

Mais il y a des altérations dans le texte : les
anciennes versions ne s'accordent pas ; l'hébreu en
divers endroits est différent de lui-même ; et le
texte des Samaritains, outre le mot qu'on les ac-
cuse d'y avoir changé exprès⁴ en faveur de leur
temple de Garizim, diffère encore en d'autres
endroits de celui des Juifs. Et de là que conclura-
t-on ? que les Juifs ou Esdras auront supposé le

¹ Luc. XXIV, 44.

² Ibid. 27.

³ Joan. V, 46, 47.

⁴ Deut. XXXVII, 4.

Pentateuque au retour de la captivité? C'est justement tout le contraire qu'il faudrait conclure. Les différences du samaritain ne servent qu'à confirmer ce que nous avons déjà établi, que leur texte est indépendant de celui des Juifs. Loin qu'on puisse s'imaginer que ces schismatiques aient pris quelque chose des Juifs et d'Esdras, nous avons vu au contraire que c'est en haine des Juifs et d'Esdras, et en haine du premier et du second temple, qu'ils ont inventé leur chimère de Garizim. Qui ne voit donc qu'ils auraient plutôt accusé les impostures des Juifs que de les suivre? Ces rebelles, qui ont méprisé Esdras et tous les prophètes des Juifs, avec leur temple et Salomon qui l'avait bâti, aussi bien que David qui en avait désigné le lieu, qu'ont-ils respecté dans leur Pentateuque, sinon une antiquité supérieure non-seulement à celle d'Esdras et des prophètes, mais encore à celle de Salomon et de David; en un mot, l'antiquité de Moïse dont les deux peuples conviennent? Combien donc est incontestable l'autorité de Moïse et du Pentateuque, que toutes les objections ne font qu'affermir!

Mais d'où viennent ces variétés des textes et des versions? D'où viennent-elles, en effet, sinon de l'antiquité du livre même, qui a passé par les mains de tant de copistes depuis tant de siècles que la langue dans laquelle il est écrit a cessé d'être commune? Mais laissons les vaines disputes, et tranchons en un mot la difficulté par le fond. Qu'on me dise s'il n'est pas constant que de toutes les versions, et de tout le texte, quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, le même corps de doctrine, et enfin la même substance. En quoi nuisent après cela les diversités des textes? Que nous fallait-il davantage, que ce fond inaltérable des livres sacrés, et que pouvions-nous demander de plus à la divine providence? Et pour ce qui est des versions, est-ce une marque de supposition ou de nouveauté, que la langue de l'Écriture soit si ancienne qu'on en ait perdu les délicatesses, et qu'on se trouve empêché à en rendre toute l'élégance ou toute la force dans la dernière rigueur? N'est-ce pas plutôt une preuve de la plus grande antiquité? Et si on veut s'attacher aux petites choses, qu'on me dise si de tant d'endroits où il y a de l'embarras, on en a jamais rétabli un seul par raisonnement ou par conjecture. On a suivi la foi des exemplaires; et comme la tradition n'a jamais permis que la saine doctrine pût être altérée, on a cru que les autres fautes, s'il y en restait, ne serviraient qu'à prouver qu'on n'a rien ici innové par son propre esprit.

Mais enfin, et voici le fort de l'objection, n'y

a-t-il pas des choses ajoutées dans le texte de Moïse, et d'où vient qu'on trouve sa mort à la fin du livre qu'on lui attribue? Quelle merveille que ceux qui ont continué son histoire aient ajouté sa fin bienheureuse au reste de ses actions, afin de faire du tout un même corps? Pour les autres additions, voyons ce que c'est. Est-ce quelque loi nouvelle, ou quelque nouvelle cérémonie, quelque dogme, quelque miracle, quelque prédiction? On n'y songe seulement pas: il n'y en a pas le moindre soupçon ni le moindre indice: c'eût été ajouter à l'œuvre de Dieu: la loi l'avait défendu¹, et le scandale qu'on eût causé eût été horrible. Quoi donc? on aura continué peut-être une généalogie commencée; on aura peut-être expliqué un nom de ville changé par le temps: à l'occasion de la manne dont le peuple a été nourri durant quarante ans, on aura marqué le temps où cessa cette nourriture céleste; et ce fait, écrit depuis dans un autre livre², sera demeuré par remarque dans celui de Moïse³, comme un fait constant et public dont tout le peuple était témoin: quatre ou cinq remarques de cette nature faites par Josué, ou par Samuel, ou par quelque autre prophète d'une pareille antiquité, parce qu'elles ne regardaient que des faits notoires, et où constamment il n'y avait point de difficulté, auront naturellement passé dans le texte; et la même tradition nous les aura apportées avec tout le reste: aussitôt tout sera perdu; Esdras sera accusé, quoique le samaritain, où ces remarques se trouvent, nous montre qu'elles ont une antiquité non-seulement au-dessus d'Esdras, mais encore au-dessus du schisme des dix tribus! N'importe, il faut que tout retombe sur Esdras. Si ces remarques venaient de plus haut, le Pentateuque serait encore plus ancien qu'il ne faut, et on ne pourrait assez révéler l'antiquité d'un livre dont les notes mêmes auraient un si grand âge. Esdras aura donc tout fait? Esdras aura oublié qu'il voulait faire parler Moïse, et lui aura fait écrire si grossièrement comme déjà arrivé ce qui s'est passé après lui. Tout un ouvrage sera convaincu de supposition par ce seul endroit: l'autorité de tant de siècles et la foi publique ne lui servira plus de rien: comme si, au contraire, on ne voyait pas que ces remarques dont on se prévaut sont une nouvelle preuve de sincérité et de bonne foi, non-seulement dans ceux qui les ont faites, mais encore dans ceux qui les ont transcrites. A-t-on jamais jugé de l'autorité, je ne dis pas d'un livre divin, mais de quelque livre que ce soit, par des raisons si légères? Mais c'est

¹ Deuter. iv, 2; xn, 32. Voyez ci-dessus II^e part.

² Jos. v, 12.

³ Exod. xvi, 35.

CHAPITRE XXIX.

Moyen facile de remonter à la source de la religion, et d'en trouver la vérité dans son principe.

Ces choses seront évidentes à qui voudra les considérer avec attention. Mais comme tous les esprits ne sont pas également capables d'un raisonnement suivi, prenons par la main les plus infirmes, et menons-les doucement jusqu'à l'origine.

Qu'ils considèrent d'un côté les institutions chrétiennes, et de l'autre celles des Juifs: qu'ils en recherchent la source, en commençant par les nôtres, qui leur sont plus familières, et qu'ils regardent attentivement les lois qui règlent nos mœurs: qu'ils regardent nos Écritures, c'est-à-dire, les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, les Épîtres apostoliques et l'Apocalypse; nos sacrements, notre sacrifice, notre culte; et parmi les sacrements, le baptême où ils voient la consécration du chrétien sous l'invocation expresse de la Trinité; l'eucharistie, c'est-à-dire, un sacrement établi pour conserver la mémoire de la mort de Jésus-Christ, et de la rémission des péchés qui y est attachée: qu'ils joignent à toutes ces choses le gouvernement ecclésiastique, la société de l'Église chrétienne en général, les églises particulières, les évêques, les prêtres, les diacres préposés pour les gouverner. Des choses si nouvelles, si singulières, si universelles, ont sans doute une origine. Mais quelle origine peut-on leur donner, sinon Jésus-Christ et ses disciples; puisqu'en remontant par degré et de siècle en siècle, ou pour mieux dire d'année en année, on les trouve ici et non pas plus haut, et que c'est là que commencent, non-seulement ces institutions, mais encore le nom même de chrétien? Si nous avons un baptême, une eucharistie, avec les circonstances que nous avons vues, c'est Jésus-Christ qui en est l'auteur. C'est lui qui a laissé à ses disciples ces caractères de leur profession, ces mémoriaux de ses œuvres, ces instruments de sa grâce. Nos saints livres se trouvent tous publiés dès le temps des apôtres, ni plus tôt, ni plus tard; c'est en leur personne que nous trouvons la source de l'épiscopat. Que si, parmi nos évêques, il y en a un premier, on voit aussi une primauté parmi les apôtres; et celui qui est le premier parmi nous est reconnu dès l'origine du christianisme pour le successeur de celui qui était déjà le premier sous Jésus-Christ même, c'est-à-dire, de Pierre. J'avance hardiment ces faits, et même le dernier comme constant, parce qu'il ne peut jamais être contesté de bonne foi, non plus que les autres, comme il serait aisé de le faire voir par ceux mêmes qui, par ignorance ou par

que l'Écriture est un livre ennemi du genre humain; il veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu, et à réprimer leurs passions déréglées: il faut qu'il périsse; et à quelque prix que ce soit, il doit être sacrifié au libertinage.

Au reste, ne croyez pas que l'impiété s'engage sans nécessité dans toutes les absurdités que vous avez vues. Si, contre le témoignage du genre humain, et contre toutes les règles du bon sens, elle s'attache à ôter au Pentateuque et aux prophéties leurs auteurs toujours reconnus, et à leur contester leurs dates, c'est que les dates font tout en cette matière, pour deux raisons. Premièrement, parce que des livres pleins de tant de faits miraculeux, qu'on y voit revêtus de leurs circonstances les plus particulières, et avancés non-seulement comme publics, mais encore comme présents, s'ils eussent pu être démentis, auraient porté avec eux leur condamnation; et au lieu qu'ils se soutiennent de leur propre poids, ils seraient tombés par eux-mêmes il y a longtemps. Secondement, parce que leurs dates étant une fois fixées, on ne peut plus effacer la marque infaillible d'inspiration divine qu'ils portent empreinte dans le grand nombre et la longue suite des prédictions mémorables dont on les trouve remplis.

C'est pour éviter ces miracles et ces prédictions, que les impies sont tombés dans toutes les absurdités qui vous ont surpris. Mais qu'ils ne pensent pas échapper à Dieu: il a réservé à son Écriture une marque de divinité qui ne souffre aucune atteinte. C'est le rapport des deux Testaments. On ne dispute pas du moins que tout l'Ancien Testament ne soit écrit devant le Nouveau. Il n'y a point ici de nouvel Esdras qui ait pu persuader aux Juifs d'inventer ou de falsifier leur Écriture en faveur des chrétiens qu'ils persécutaient. Il n'en faut pas davantage. Par le rapport des deux Testaments, on prouve que l'un et l'autre est divin. Ils ont tous deux le même dessein et la même suite: l'un prépare la voie à la perfection, que l'autre montre à découvert; l'un pose le fondement, et l'autre achève l'édifice: en un mot, l'un prédit ce que l'autre fait voir accompli.

Ainsi tous les temps sont unis ensemble, et un dessein éternel de la divine providence nous est révélé. La tradition du peuple juif et celle du peuple chrétien ne font ensemble qu'une même suite de religion, et les Écritures des deux Testaments ne font aussi qu'un même corps et un même livre.